

A afficher le 24 mars 2026

A retirer le 30 avril 2026

CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

VENDREDI 20 MARS 2026

Installation d'un nouveau conseiller municipal

- 1 Élection du Maire
Monsieur Thomas BOUCHER élu à 29 voix
- 2 Détermination du nombre des Adjoints au Maire
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a voté à la majorité absolue 29 voix pour - 6 abstentions (CAMUS H., METRARD A., CAILLAUD M., BERTHEREAU S., BOURDOISEAU P., DURAND L.)
- 3 Election des Adjoints au Maire
Premier Adjoint : PRONO Jacques
Deuxième Adjointe : CIGLIA Claudine
Troisième Adjoint : GATT Sylvain
Quatrième Adjointe : AUTRET Nathalie
Cinquième Adjoint : TORQUEAU Laurent
Sixième Adjointe : LE GALL-RIBREAU Laurence
Septième Adjoint : BABONNEAU Philippe
Huitième Adjointe : GENADINOS Eve
Neuvième Adjoint : LE GENDRE Philippe
Dixième Adjointe : BODIN Chrystel
Onzième Adjoint de quartier : NICOLAS Matthieu
Douzième Adjointe de quartier : RAULAIS Corine
- 4 Lecture de la charte de l'élu local
Le Conseil municipal prend acte de la charte de l'élu local
- 5 Constitution et composition des commissions municipales permanentes
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité la constitution et la composition des commissions
- 6 Détermination du nombre d'administrateurs du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité
- 7 Election des administrateurs élus du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Sont élus pour siéger au Conseil d'administration du CCAS :
 1. Laurence LE GALL-RIBREAU
 2. Matthieu NICOLAS
 3. Marie-Odile CHEVALIER
 4. Pierre ARROUET
 5. Corine RAULAIS
 6. Karen DUFOUR
 7. Frédéric CHATEVAIRE
 8. Hervé CAMUS

- 8 Délégations de compétences du Conseil municipal au Maire
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a voté à la majorité absolue 29 voix pour – 6 contre (CAMUS H., METRARD A., CAILLAUD M., BERTHEREAU S., BOURDOISEAU P., DURAND L.) les délégations de compétences du Conseil municipal au Maire

- 9 Indemnités de fonctions aux titulaires de mandats locaux
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a voté à la majorité absolue 29 voix pour – 6 abstentions (CAMUS H., METRARD A., CAILLAUD M., BERTHEREAU S., BOURDOISEAU P., DURAND L.) les indemnités

- 10 Majoration des indemnités de fonctions aux titulaires de mandats locaux
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a voté à la majorité absolue 29 voix pour – 6 abstentions (CAMUS H., METRARD A., CAILLAUD M., BERTHEREAU S., BOURDOISEAU P., DURAND L.) la majoration des indemnités